Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 056-215601725-20260915-2026091505-DE

Ville de Plumelec
Conseil municipal
Séance du 15 septembre 2026

DELIBERATION 20260915-05
Rapporteurs : M. le Maire
-ACCUEIL PROCHAINE EDITION DU TOUR DE FRANCE-

L'an deux mille vingt-six, le mardi 15 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de PLUMELEC s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane HAMON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Nombre de conseillers municipaux présents : 22
Nombre de conseillers municipaux absents ayant donné pouvoir : 1
Nombre de conseillers municipaux absents n'ayant pas donné pouvoir : 0

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 septembre 2026

Etaient présents : M. HAMON -Maire-, Mme LE MAY -adjointe-, M. JUHEL-adjoint-, Mme GICQUELLO -adjointe-, M. DUBOT-adjoint-, Mme MEREL-adjointe-, M CARON-adjoint-, M. GUILLO (arrivée à 19h04-délibération n°2), Mme LE MABEC, Mme LESAGE, M BAUCHER, Mme PORCHERON (se retire des débats pour la délibération n°4), Mme PEDRON, Mme LE GALL, M HOUEIX, M GRANDIN, Mme SYRE, M BRUNEL, Mme DANET, M LE CALLONEC, M LE CAM, M LAMARRE.

Absente excusée ayant donné pouvoir : Mme TARLEVÉ à M. LE CALLONEC,
Absent n'ayant pas donné pouvoir : Néant

Secrétaire de séance : Maud PORCHERON

Le Tour de France constitue l'un des événements sportifs les plus populaires et les plus suivis au monde. Son accueil représente une occasion exceptionnelle de valoriser les territoires traversés, leur patrimoine et leur dynamisme, tout en permettant à leurs habitants de participer à un grand événement sportif et populaire.

Le Morbihan entretient une histoire ancienne et forte avec le cyclisme et le Tour de France. La commune de Plumelec y occupe une place particulière, notamment à travers la côte de Cadoudal, site emblématique qui a accueilli à plusieurs reprises le Tour de France.

Plus récemment, le Grand Départ du Tour de France Femmes en juillet 2025, avec une première étape reliant Vannes à Plumelec et une arrivée au sommet de la côte de Cadoudal, a rencontré un très grand succès populaire et sportif.

Dans la continuité de ces événements, le Département de Morbihan souhaite pouvoir se porter candidat à l'accueil du Tour de France lors d'une prochaine édition.

Compte-tenu de son histoire cycliste, de la configuration de la côte de Cadoudal et de l'expérience acquise dans l'organisation de grands événements sportifs, la commune de Plumelec souhaite pouvoir s'associer à cette démarche et se porter candidate à l'accueil d'une arrivée d'étape.

Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 056-215601725-20260915-2026091505-DE

Après avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal,
Par
Présents : 22 * Pouvoirs : 1 * Total : 23 * Exprimés : 23
Voix pour : 23 * Voix contre : 0 * Abstention : 0

APPROUVE

Le principe d'une candidature de la commune de Plumelec à l'accueil d'une arrivée d'étape d'une prochaine édition du Tour de France.

AUTORISE

Monsieur le Maire à engager, en lien avec le Département du Morbihan, les démarches nécessaires à cette candidature et à prendre toutes les dispositions utiles à sa préparation.

FAIT ET DELIBERE 15 SEPTEMBRE 2026
LE MAIRE
STEPHANE HAMON

MAIRIE DE PLUMELEC (MORBIHAN)

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes (par voie postale au 3 contour de la Motte - 35000 RENNES ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.